



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CHER – ARRONDISSEMENT DE VIERZON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à 18h30 le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur GATTEFIN, Maire en exercice.

Date de convocation :
29 mai 2026

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 25
Pouvoirs : 4
Excusés ou absents : 0

Date d'affichage :
29 mai 2026

Etaient présents : M. GATTEFIN Christian, Mme HUBERT Nicole, M. GAUTHIER Stéphane, Mme BUREAU Stéphanie, M. JOLY Christian, Mme CLEMENT Elvire, M. BOUCHONNET Patrick, Mme THIAULT Fabienne, M. GEIGER Erick, M. PATIN Michel, Mme HEMON Marie-Christine, M. QUISFIX Alain, M. GRANGETAS Christophe, Mme PEREIRA Isabelle, M. HERVE Sébastien, Mme PIGEAT Patricia, Mme DUCHET Nathalie, M. LECELLIER Pierre, Mme LALIBERTE Stéphanie, Mme RAIMBAULT Brigitte, M. ROUX Philippe, M. MATEJCIC Maryan, Mme BROSSIER Sophie, Mme ROUSSEAU Murielle et M. BEHAGHEL Gabriel.

Avaient donné pouvoir : M. OGER Patrick à M. GATTEFIN, Mme CORT Isabelle à M. BOUCHONNET, M. DA ROCHA Pedro à M. JOLY et Mme FLEUREAU Aude à Mme THIAULT.

Était absent ou excusé :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme DUCHET Nathalie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

083-2026 – DESIGNATION DES DELEGUES GIP RECIA

5.3.6 Autres

M. JOLY présente ce dossier

La commune est membre du GIP RECIA depuis 2018, délibération n°104-2018 du Conseil municipal du 08 juillet 2018,

A la suite du renouvellement du Conseil municipal, un délégué titulaire et un délégué suppléant sont à désigner pour représenter la commune dans cette association.

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Affaires générales – Ressources humaines – Service au public » du 21 mai 2026.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal de désigner deux représentants parmi les conseillers municipaux.

M. GATTEFIN propose la candidature de :

- Mme HUBERT Nicole comme déléguée titulaire
- M. JOLY Christian comme délégué suppléant

A l'unanimité, le Conseil municipal désigne, comme Mme HUBERT déléguée titulaire et M. JOLY comme délégué suppléant pour représenter la commune au sein du GIP RECIA.


Le Maire
Christian GATTEFIN

Date de mise en ligne sur

le site de la Commune : 09 / Juin / 2026


La secrétaire de Séance,
Nathalie DUCHET

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>